

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
189^e année
7 mars 2013
n° 9 / 7546^e
pages 561 à 632

POINTS DE VUE / Sécurisation de l'emploi Accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013

Acte II de la flexisécurité à la française

> *Paul-Henri Antonmattei* 577

Les excès du droit négocié

> *Pascal Lokiec* 579

ÉDITO

561 *Truie de la passion, Félix Rome*

ACTUALITÉS

565 Défaut de déclaration de créance: décharge de la caution

569 Affaire « Belle et Bête »: liberté d'expression, autofiction littéraire et vie privée

572 Elections départementales et municipales: adoption du texte par l'Assemblée nationale

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

581 Chroniques: Le droit de propriété: dernier rempart contre les impositions confiscatoires,
Hugues Moutouh

584 La responsabilité de la société mère pour les actes de sa filiale, *Jasmin Schmeidler*
Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation:

591 Première chambre civile, *Christine Capitaine et Isabelle Darret-Courgeon*

599 Deuxième chambre civile, *Odette-Luce Bouvier, Hugues Adida-Canac, Lise Leroy-Gissingier,*
Fabienne Renault-Malignac et Renaud Salomon

615 Notes: Mise au point européenne sur la motivation des arrêts d'assises,
note sous CEDH 10 janv. 2013 [2 arrêts], Jean-François Renucci

619 La réparation de la perte de chance: quelles limites?,
note sous Civ. 1^{re}, 16 janv. 2013, Mireille Bacache

624 La pleine inopposabilité des garanties non autorisées par le conseil d'administration,
note sous Com. 15 janv. 2013, Bruno Dondero

628 Référé-suspension: la violation du droit de l'Union européenne retenue comme une situation
d'urgence, *note sous CE 14 févr. 2013, Olivier Le Bot*

ENTRETIEN

632 Ghislain Poissonnier - Soutien de la France à la justice en Afghanistan:
une approche originale

DA|LOZ

321309



9 782993 213094

Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition

REDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef
Sabrina LAVRIC (5356) Rédactrice en chef adjointe

• REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)
• CHEFS DE RUBRIQUES
Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET
Commerce électronique: Cédric MANARA
Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU
Société et marché financier: Alain LIENHARD

• EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:
Patricia ANDRY (5284)
Françoise ARRIAGADA (5363)
Katy PERCHEREAU (5366)
Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)
Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Bénédicte BÉDOUSSAC
Abonnements: Yvette NAY, Directrice
80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex
Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr
Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable
Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)
Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)
Etranger: 464 € HT
Prix au numéro: 19,40 € TTC
ISSN 0034-1835
N° CPPAP 1012 T 82206
JOUVE, 733, rue St Léonard BP3
53101 Mayenne cedex
Dépôt légal - Mars 2013

Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3 956 040 €
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e
RCS Paris 572 195 550
Siret 572 195 550 00098
Code APE 5811Z
TVA FR 69 572 195 550
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché
Recueil/Dalloz Avocats
et un encart jeté Dalloz Avocats



561 Truie de la passion

ÉDITO par Félix Rome

564

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Cession de créance professionnelle:
sort de la caution, *Com.* 19 févr. 2013
Taux de l'intérêt légal pour 2013: 0,04 %

Commerce électronique

Courtier en ligne: pas d'agrément
du Conseil des ventes, *Civ. 1^{re}*, 19 févr. 2013

Entreprise en difficulté

Défaut de déclaration de créance: décharge
de la caution, *Com.* 19 févr. 2013

Liquidation judiciaire: paralysie du droit
de résiliation du bail, *Com.* 19 févr. 2013

Contrat en cours: contrat d'apport
à une coopérative, *Com.* 19 févr. 2013

Fiscalité

TVA du livre numérique: recours
de la Commission contre la France

Propriété intellectuelle

Artistes-interprètes: action des sociétés
de gestion collective, *Civ. 1^{re}*, 19 févr. 2013

568

DROIT CIVIL

Famille-Personne-Succession

Prestation compensatoire: recours en
révision en cas de mensonge sur le
patrimoine, *Civ. 2^e*, 21 févr. 2013

568

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Clause abusive: office du juge national et
respect du contradictoire, *CJUE* 21 févr. 2013

568

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Prise illégale d'intérêts: notion de mission
de service public, *Crim.* 30 janv. 2013
Stationnement: validité de la carte prépayée
« Paris cartes », *Crim.* 5 févr. 2013

Presse et communication

Affaire « Belle et Bête »: liberté
d'expression, autofiction littéraire
et vie privée, *TGI Paris*, 26 févr. 2013

Assignment en référé: renvoi d'une question
prioritaire de constitutionnalité,
Civ. 1^{re}, 20 févr. 2013

Procédure pénale

Privation de liberté: recommandations
du Contrôleur général

Cour pénale internationale: élargissement
de la compétence territoriale du juge
français

572

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Normes applicables aux collectivités
territoriales: adoption du texte
par l'Assemblée nationale

Elections départementales et municipales:
adoption du texte par l'Assemblée nationale

574

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Conflits sociaux (amnistie): adoption de la
proposition de loi par le Sénat

Travail à temps partiel: communication
des horaires avant le premier jour du mois,
Soc. 20 févr. 2013

Titres-restaurant: conseillers prud'hommes
en formation, *Soc.* 20 févr. 2013

Contrat à durée déterminée
(requalification en CDI): office du juge,
Soc. 20 févr. 2013

Temps de pause: durée minimale de vingt
minutes, *Soc.* 20 févr. 2013

Temps de pause: durée minimale et charge
de la preuve, *Soc.* 20 févr. 2013

Repos compensateur et heures
supplémentaires: charge de la preuve,
Soc. 20 févr. 2013

575

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Rectification d'erreur matérielle: respect
du contradictoire, *Civ. 2^e*, 21 févr. 2013

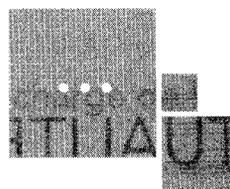
Litispendance internationale: conditions
de recevabilité, *Com.* 19 févr. 2013

Profession juridique et judiciaire

Acte authentique: portée de l'obligation
d'annexer les procurations,
Civ. 1^{re}, 19 févr. 2013

Voie d'exécution

Saisie immobilière: dépôt du cahier des
conditions de vente, *Civ. 2^e*, 21 févr. 2013



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

577

Accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013: acte II de la flexisécurité à la française par Paul-Henri Antonmattei

579

Accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013: les excès du droit négocié par Pascal Lokiec

CHRONIQUES

581

Le droit de propriété: dernier rempart contre les impositions confiscatoires par Hugues Moutouh

584

La responsabilité de la société mère pour les actes de sa filiale par Jasmin Schmeidler

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

591

Première chambre civile par Christine Capitaine et Isabelle Darret-Courgeon

599

Deuxième chambre civile par Odette-Luce Bouvier, Hugues Adida-Canac, Lise Leroy-Gissingier, Fabienne Renault-Malignac et Renaud Salomon

NOTES

615

Mise au point européenne sur la motivation des arrêts d'assises, note sous CEDH 10 janv. 2013 [2 arrêts] par Jean-François Renucci

619

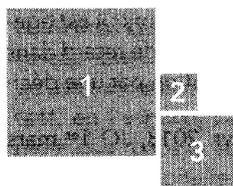
La réparation de la perte de chance: quelles limites?, note sous Civ. 1^{re}, 16 janv. 2013 par Mireille Bacache

624

La pleine inopposabilité des garanties non autorisées par le conseil d'administration, note sous Com. 15 janv. 2013 par Bruno Dondero

628

Référé-suspension: la violation du droit de l'Union européenne retenue comme une situation d'urgence, note sous CE 14 févr. 2013 par Olivier Le Bot



ENTRETIEN

632

Ghislain Poissonnier - Soutien de la France à la justice en Afghanistan: une approche originale

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Sabrina Lavric (s.lavric@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).